



Att : Mesdames et Messieurs les élus

Champignelles, le 17 septembre 2020

Lettre ouverte aux Elus de la Puisaye et de l'Yonne

Objet : Survie des Estivales de Puisaye

Mesdames et Messieurs les Elus,

Vous connaissez déjà les Estivales de Puisaye.

Nous sommes fiers d'être à la tête d'un festival qui, depuis 18 ans, réunit un public nombreux et varié à travers les communes de Puisaye, de l'Yonne, du Loiret et de la Nièvre.

Un public fidèle et de plus en plus nombreux attend le rendez-vous culturel et musical de l'été avec les Estivales de Puisaye. Avec en moyenne entre **3500 et 4000 spectateurs par ans pour une douzaine de concerts itinérants à travers la Puisaye** et au-delà, nous nous félicitons de pouvoir, à la fois réunir des mélomanes mais aussi, et peut-être surtout, d'apporter la musique et le spectacle vivant dans nos communes.

Ainsi cette année encore, et malgré la crise sanitaire, nous avons eu la double satisfaction de voir notre public répondre très largement présent et aussi de recevoir le soutien de tous nos élus, nationaux, régionaux, départementaux, territoriaux et locaux. Cet engagement et ce soutien sont encourageants.

Néanmoins **nous avons une réelle inquiétude quant à la survie du festival pour les années qui viennent.**

En effet la fermeture du CFA de Champignelles à compter du 31 août 2020 pose un réel problème de pérennité des Estivales de Puisaye, notamment vis-à-vis des problèmes d'hébergement qui se posent. Le festival qui réunit tous les ans pendant environ 25 jours jusqu'à plus d'une centaine d'artistes et de bénévoles, nécessite des conditions matérielles de logement pratiques et décentes.

Depuis 18 ans Champignelles est le lieu idéal qui rassemble toutes les conditions nécessaires pour accueillir notre festival :

- Hébergement de 130 couchages pour les artistes et les bénévoles,
- Salle de spectacle équipée à la fois pour les répétitions et pour les représentations,
- Structure de restauration collective (cuisine et salle de restauration) permettant de fournir près de 3500 repas sur 25 jours,
- Bureau des Estivales de Puisaye,
- Salles de répétition,
- Environnement adapté à un camps de vacances pour mineur (pour accueillir la Maîtrise Saint-Louis de Gonzague de Paris),
- Circulation à pied facile et en toute sécurité entre ces infrastructures situées dans un rayon de quelques centaines de mètres.

Notre volonté, en plein accord avec Eric Pauron, maire de Champignelles, est de rester à Champignelles qui est notre ancrage historique, et notre centre névralgique à partir duquel nous pouvons aussi facilement rayonner à travers toute la Puisaye.

L'avenir des différents locaux du CFA est encore à ce jour incertain et pèse lourdement sur le devenir des Estivales de Puisaye. Il faut savoir que la programmation d'un festival comme le notre s'établit en général 10 à 12 mois à l'avance afin de pouvoir compter sur la disponibilité des artistes internationaux et des intervenants.

Il se trouve que la commune de Champignelles recèle plus de 300 couchages potentiels qui pourraient, à des degrés divers, nous convenir.

- L'internat du lycée agricole et ses 130 couchages que nous utilisons depuis 18 ans,
- Une barre d'habitation vide appartenant à Domanys qui cherche à s'en débarrasser et qui compte une bonne centaine de couchages potentiels
- Les locaux du CFA proprement dit, qui pourraient être aménagés, sous réserve de sérieux travaux, pour retrouver leur fonction d'internat initial avec une centaine de couchage
- Sans parler des locaux de l'ex-antenne icaunaise de l'école vétérinaire de Maison Alfort (ENVA), un peu éloignés du bourg pour notre usage.

Cela représente au total largement plus de 300 couchages potentiels, et il serait totalement paradoxal que les Estivales ne puissent pas se dérouler en 2021 pour défaut d'hébergement.

Nous n'imaginons même pas qu'un tel dysfonctionnement puisse se produire. Nous sommes certains qu'une mobilisation efficace de tous, élus et personnes concernées, permettra à l'énergie et au dynamisme des bénévoles et du public icaunais de garantir la pérennité des Estivales de Puisaye.

La solution la plus simple et la plus pérenne serait une **convention de mise à disposition des bâtiments de l'internat du CFA de Champignelles du 1^{er} au 31 août de chaque année**, qui pourrait être conclue entre les Estivales de Puisaye d'une part et l'entité (publique ou non) propriétaire ou gestionnaire de ces locaux d'autre part.

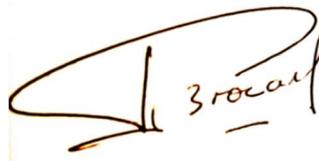
Nous pouvons aussi développer, pendant le cours de l'année et en coordination avec d'autres éventuels futurs utilisateurs des locaux du CFA et/ou de l'internat, des projets artistiques, culturels, péri-scolaires ou sociaux-culturels autour de la musique et du chant, du moment que l'occupation nous en est garantie du 1^{er} au 31 août de chaque année.

Notre volonté est simple : **garantir la pérennité des Estivales de Puisaye en Puisaye !**

Veuillez agréer, mesdames et messieurs les Elus, l'expression de notre considération distinguée



Gilles Petitot
Vice-Président des Estivales de Puisaye



Philippe Brocard
Président des Estivales de Puisaye

Co-signataire :
Eric Pauron
Maire de Champignelles

Le Maire,
Eric Pauron

